

# LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

LE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

## Entre patrimoine et aménagement

*Les défis actuels exigent davantage de créativité et de mobilisation pour protéger et enrichir notre patrimoine*

23 novembre 2015 | Montréal

Robert Turgeon - *Respectivement président et directeur des politiques d'Héritage Montréal*

Dinu Bumbaru

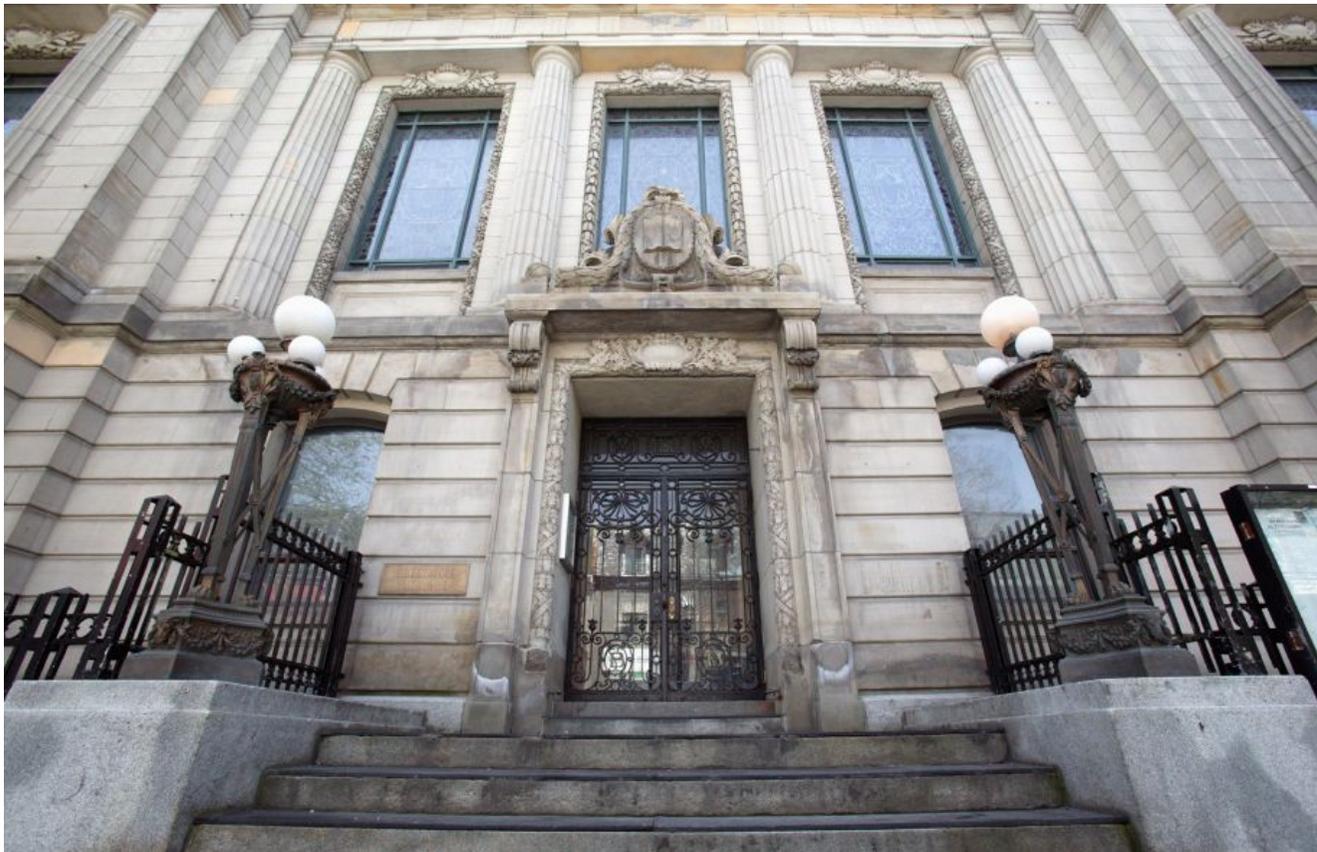


Photo: Jacques Grenier Le Devoir

La bibliothèque Saint-Sulpice, sur la rue Saint-Denis, à Montréal, dessinée par l'architecte Eugène Payette et construite en 1915

Les avis publiés le 18 novembre dans *Le Devoir*, signifiant l'intention de la ministre de la Culture, Hélène David, de classer le complexe de la Maison Alcan et le studio de l'architecte Ernest Cormier sont les derniers développements d'une année 2015 jalonnée de dossiers de patrimoine. Agora de Daudelin, bibliothèque Saint-Sulpice, école Baril, vestiges du village des tanneries, parc Jean-Drapeau, rue Sainte-Catherine, anciennes usines du secteur Chabanel : ils illustrent la diversité des enjeux de patrimoine dans la métropole culturelle.

L'année 2015 marque aussi le 40e anniversaire d'Héritage Montréal, organisme indépendant fondé à une époque de démolitions massives menées au nom d'un progrès indifférent à l'histoire, à la géographie et à l'identité montréalaises. Un regard sur ces quarante ans montre combien les choses

ont changé pour le patrimoine et pour l'aménagement, notamment grâce à une prise de conscience collective et aux actions de milliers de citoyens et de propriétaires. C'est que le patrimoine bâti est un patrimoine vivant qui se conserve d'abord par le bon usage qu'on en fait.

## **De la démolition à la réaffectation**

Les statistiques officielles indiquent qu'il y a eu quelque 22 000 démolitions à Montréal entre 1975 et 2000. Ce chiffre impressionnant marque pourtant un recul face aux destructions massives des années 1960, dont la publication du Centre d'histoire de Montréal Quartiers disparus témoigne éloquemment.

Faute de réglementation adéquate, les citoyens devaient alors se résigner à appeler en secours le gouvernement du Québec pour sauver un bâtiment ici ou là. Aujourd'hui, le patrimoine jouit d'une plus grande reconnaissance et des règles existent que des professionnels appliquent.

En 2015, les défis du patrimoine urbain touchent davantage à sa réaffectation et sa revitalisation en cohérence avec sa valeur civique et collective. Ce défi n'est pas nouveau, comme en témoigne le cas pionnier de la reconversion multifonctionnelle du monastère du Bon Pasteur dans les années 1980 ou celui, plus récent, de la maison mère des Soeurs Grises, ce remarquable ensemble architectural sauvé de la démolition par le ministre des Affaires culturelles en 1976 et maintenant transformé de façon exemplaire par l'Université Concordia.

Si Montréal démolit moins, c'est aussi beaucoup grâce aux nombreux propriétaires et investisseurs qui, souvent malgré les normes et une fiscalité insensibles à la complexité propre au bâti ancien, ont opté pour des rénovations de qualité et ainsi, ravivé le paysage collectif de nos quartiers. Ces réalisations rendent d'autant plus anachroniques la négligence de certains propriétaires et l'inaction des autorités à leur égard, ou encore le manque de mesures incitatives, fiscales ou autres, pour aider les propriétaires à faire du bel ouvrage.

## **De l'indifférence à l'intelligence**

La faiblesse, voire l'indifférence des corps publics face aux édifices patrimoniaux dont ils sont fiduciaires au nom de la société, est un autre enjeu de taille. Si les mobilisations sur le Vieux Port et sur la vente des anciens quartiers généraux de l'armée sur la montagne ont amené le gouvernement fédéral à reconnaître ses obligations, le Québec n'a toujours pas de politique crédible pour faire face à la vaste crise du domaine civique qui s'annonce. Les cas montréalais des hôpitaux de la Miséricorde, Hôtel-Dieu et Royal Victoria, fermés ou à la veille de l'être, ne sont que les pointes visibles de ce manque de planification.

L'année 2015 a été marquée par le décès de l'ancien maire Jean Doré qui, avec son équipe élue en 1986, amena à Montréal une véritable révolution en matière de consultation publique, d'urbanisme et de mise en valeur du patrimoine urbain. Parmi ses legs majeurs figure le Plan d'urbanisme de 1992. Pratique et visionnaire à la fois, fondé sur une véritable réflexion sur la ville, son identité, son architecture et son avenir, ce Plan a bien servi Montréal et même inspiré d'autres métropoles. Les attentes sont donc d'autant plus élevées pour le futur Plan, promis pour 2017.

Au cours des 40 dernières années, Montréal et la région métropolitaine ont fait de grands pas en matière d'aménagement. La collaboration entre les villes et le gouvernement du Québec — par exemple, l'entente sur le patrimoine montréalais qui remonte à 1979 — n'est pas étrangère à ces avancées. L'adoption en 2012 d'un Plan métropolitain dont la mise en oeuvre est accompagnée par une agora

réunissant élus et société civile, en est un indice, tout comme le développement d'une connaissance plus fine du territoire, de son patrimoine bâti, naturel et archéologique ainsi que de ses paysages, sujet de l'heure.

Ce développement des connaissances et des outils s'est aussi accompagné du déploiement professionnel par la formation d'équipes municipales pluridisciplinaires en patrimoine. À Montréal et dans ses arrondissements, les services municipaux, le Conseil du patrimoine, l'Office de consultation publique de Montréal, le Comité Jacques-Viger et les comités consultatifs locaux en urbanisme auxquels s'ajoutent les Archives et le Centre d'histoire, forment un véritable système d'expertise dont on devrait mieux valoriser le travail.

En effet, si l'on voit trop souvent ces expertises ne servir qu'en réaction à des projets et non pas en amont, c'est qu'on néglige l'urbanisme réfléchi au profit de la délivrance rapide de permis. On confond planification et réglementation, vision et procédure. Or, développer Montréal et la région métropolitaine sans la banaliser aux yeux du monde, c'est anticiper les enjeux futurs et se donner collectivement une vision d'avenir et des stratégies qui reflètent notre réalité et notre géographie de métropole culturelle. Montréal, c'est plus qu'une somme de projets et la société montréalaise, plus qu'une liste de bénéficiaires de services et de contribuables.

### **Pistes pour l'avenir**

Les défis actuels exigent davantage d'intelligence, de créativité, de cohérence et de mobilisation constructive pour protéger, mettre en valeur, revitaliser et enrichir notre patrimoine et paysage urbain. Le système défensif, légal et réglementaire issu des années 1970 aura évité bien des erreurs coûteuses en patrimoine urbain mais en 2015, il doit rester fiable en se modernisant et, surtout, en se complétant d'un système incitatif de mesures éducatives et fiscales, pour encourager l'entretien préventif autant que l'émergence de projets novateurs et inspirants.

Cela demandera aux instances publiques, au secteur privé, aux citoyens et leurs associations ainsi qu'aux milieux universitaires de constituer des lieux pour collaborer davantage et en amont au service de la métropole et de son patrimoine. Le mont Royal et le Vieux Port, legs emblématiques des XIXe et XXe siècles, illustrent combien la société montréalaise sait réaliser cette alliance civique pour se développer non pas contre mais bien grâce à son patrimoine. Ça aussi, c'est 2015 !